



Directeur: GILBERT LaRUE.

"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campenon.)

VOL. XVI — No 2001

Bureau: 3954, Parc LaFontaine — Tél.: FRontenac 1233

MONTREAL, 30 MARS 1930

Abonnement: \$2.50 par année

Temps: Beau et frais

LE TORPILLEUR "BOURASSA"

(Du correspondant spécial de "L'Autorité Nouvelle") OTTAWA, 30. — Notre torpilleur national Henri Bourassa continue son oeuvre destructive. Après avoir coulé l'élément canadien-français en Saskatchewan sur la question des écoles, il est en frais de nous envoyer par le fond, nous du Québec, sur la question du divorce.

L'an dernier, le bill Woodsworth, pour l'établissement des tribunaux de divorce dans l'Ontario, était battu par une substantielle majorité. Cette année, grâce à l'intervention du torpilleur, il n'était rejeté que par une voix.

Non content de ce beau succès, le Maître entreprend de faire rayer le divorce de nos statuts. Le résultat ne se fit pas attendre. Le bill Woodsworth était présenté de nouveau, et un amendement à ce bill, lundi dernier, fut battu en Chambre par une majorité de 20 votes.

C'est à peu près la majorité par laquelle le bill passera en définitive, à moins que le Maître n'intervienne encore une fois. Alors cette majorité pourrait bien atteindre 40, car plusieurs congrégations ontariennes viennent de se prononcer en faveur des tribunaux de divorce.

Mais le directeur du "Devoir" aura prononcé un grand discours, que son organe insérera tout au long en réduisant ceux de ses adversaires à quelques lignes. Et il sera très glorieux de se relire sans se soucier du nouvel échec infligé aux Canadiens-Français qu'il prétend servir... malgré eux. ROBUR

QUATRE MILLIONS DE CHOMEURS

C'est ce qu'on voit aux États-Unis, où l'on essaie de les travestir en communistes. — Le "sec" Hoover piètre homme d'Etat.

M. Hoover peut bien être un excellent homme d'affaires en même temps qu'un parfait quaker, mais il n'a manifesté, depuis qu'il est à la Maison Blanche, aucune des qualités d'un chef d'Etat, pas même celles d'un chef de parti. Des cinq grands projets sur lesquels s'est concentrée l'attention du président, — la question agricole, le tarif, la Prohibition, la stabilité commerciale, le désarmement naval, — pas un n'a abouti, jusqu'à présent, à une réalisation.

Par surcroît, une question plus grave, que l'on voyait poindre, d'ailleurs, depuis plusieurs mois, vient de se poser d'une façon dangereusement précise. C'est celle du chômage. Les sans-travail du Canada n'ont pas à jeter un oeil d'envie de l'autre côté de la frontière.

Le sénateur Wagner, (démocrate de New-York), vient de dire tout haut, au Sénat de Washington, ce que beaucoup de gens disaient timidement depuis quelque temps: c'est que le chômage prend des proportions inquiétantes et que le gouvernement de Washington s'obstine à nier la réalité. Les déclarations officielles relatives à une diminution de chômage sont en contradiction avec les statistiques officielles mêmes, comme l'a observé le sénateur Couzens, un républicain. De son côté, l'American Federation of Labor, dès avant le Jour de l'An, fixait à 3,000,000 le nombre des chômeurs, ce qui signifie bien 4,000,000 bien comptés aujourd'hui.

Quelle est, par exemple, la signification réelle des manifestations qui ont lieu de temps à autre à New-York? La version officielle est que les communistes s'agitent. Plusieurs sénateurs, par contre, déclarent que la version officielle est fautive, qu'elle a pour objet d'égarer l'opinion publique et que les manifestants sont surtout des chômeurs.

On les nommait autrefois des sans-travail; aujourd'hui on les appelle des communistes: le communisme a bon dos, évidemment! SPARTACUS

A PROPOS DE L'ABBE WARRE...

Dimanche dernier nous signalions le différend qui existait entre deux organes de la "bonne presse", le "Devoir" et "L'Action Catholique" sur l'opportunité pour un pieux journal d'annoncer les remèdes ensoutanés de l'abbé Warré. Le "Devoir" les ostracisant et "L'Action Catholique" leur faisant de la publicité à pleines colonnes.

Incidentement, nous écrivions que ce débonnaire abbé Emile Warré, de Tours, France, avait eu un procès avec M. J.-M. Godbout, président et gérant général de la compagnie qui introduisit ses remèdes au Canada.

Or le bureau légal Langlois, Godbout et Tremblay, de Québec, au nom de M. J.-M. Godbout, nous informe que celui-ci n'a jamais eu de procès avec l'abbé Warré et nous demande d'insérer cette mise au point.

Nous le faisons de grand coeur et prions les lecteurs de "L'Autorité Nouvelle" de prendre note de cette rectification.

Nous sommes sûr que M. l'abbé Warré eût maille à partir avec quelqu'un ou quelque compagnie, mais la campagne municipale, en pleine effervescence pour l'heure, ne nous donne pas les loisirs de rechercher contre qui il perdit sa cause, car si nos souvenirs sont fidèles, il finit par en perdre une au Conseil Privé. OBSERVATOR

ELECTEURS DE MONT-ROYAL
Vous êtes priés de prendre avis que
LE COMITE CENTRAL
de
L'EX-ECHEVIN J.-B. ROCHON
est maintenant ouvert
à l'angle du
CHEMIN DE LA COTE DES NEIGES
ET DE QUEEN MARY ROAD
Tous les électeurs sont invités à rencontrer
à cet endroit le candidat

Les houdistes ont perdu la première manche

ILS NE METTENT QUE 30 CANDIDATS DANS 35 QUARTIERS

LES EMBETEMENTS QUE CAUSA LA FACTION "GOGLUE"

Depuis jeudi midi, la bataille municipale bat son plein. Elle s'est engagée avec une telle fureur de part et d'autre, qu'elle fera certainement époque dans les annales montréalaises.

On peut néanmoins dire que les candidats anti-houdistes ont déjà gagné une manche sur leurs adversaires, puisque le maire a décidé de ne pas mettre de candidats estampillés à son nom dans Sainte-Anne, où M. O'Connell est élu par acclamation; dans Notre-Dame de Grâces, où M. Biggar est aussi élu par acclamation; dans Rosemont, Saint-Laurent et Saint-Gabriel, où MM. Drummond, Rubenstein et Hogan ont des adversaires sans aucune étiquette.

Les trois-quarts des "houdistes" sont aussi des inconnus dans leurs propres quartiers. Or chacun sait qu'un obscur personnage, à sa première candidature, neuf fois sur dix remporte une veste. Le peuple a sa coquetterie et aime qu'on lui fasse plus qu'un brin de cour.

Plusieurs sont aussi d'anciens libéraux qui se sentiront mal à l'aise sous la casaque bleue, attendu que le maire et ses principaux lieutenants ont décidé d'introduire la politique dans le domaine municipal, tactique dénoncée par tous leurs adversaires, libéraux et conservateurs, comme susceptible de nous conduire à un non-sens municipal tel que celui produit par le maire "Big Bill" Thompson à Chicago.

CANDIDATURE MATHEWSON

A la mairie, la seule "surprise" sortie de la boîte a été la candidature de l'ex-échevin J. Arthur Mathewson. M. Mercure était depuis longtemps sur les rangs, et le maire Houde, bien qu'il ait à maintes reprises déclaré qu'il se retirerait devant un adversaire de langue anglaise, n'était guère pris au sérieux, car on savait qu'il trouverait toujours quelque défaut à ce candidat pour se justifier de revenir en scène. De ses deux adversaires, il dispose de M. Mercure en quelques mots: "Que Dieu ait pitié de son âme!" Reste à savoir si M. Mercure sera bien flatté de ce souhait méprisant. Il annonce des révélations: sera-ce contre la clique houdiste?

De M. Mathewson notre maire convient qu'il est un gentleman, qu'il parle très correctement le français, qu'il a rempli de merveilleux son mandat d'échevin; mais à part le reproche de ne s'être pas rallié à la clique houdiste (à quoi M. Mathewson répond que le rôle d'un maire est de se tenir au-dessus des cliques), il lui adresse cet autre reproche d'avoir abandonné son poste d'échevin pour se consacrer à ses affaires, alors qu'au lieu d'un quartier il en aurait trente-cinq à veiller, s'il était élu maire.

A quoi M. Mathewson pourrait répondre qu'avec un salaire de \$10,000 par année au lieu de \$1,500, sans compter diverses allocations pour dépenses, il est possible de surveiller d'un peu moins près ses affaires, ce dont ne se gêne pas le maire Houde, qui a cet avantage de n'avoir pas d'affaires à gérer, au sens économique du mot, étant un politicien professionnel.

UN POT POURRI

Le discours-programme prononcé par le chef houdiste au marché Maisonneuve jeudi soir a profondément déçu les auditeurs, dans la salle et au radio.

Ce fut un très long discours d'où le programme était absent, le maire lui-même, après avoir ergoté pendant deux heures, annonçant que l'heure était trop avancée pour exposer son programme.

Jugez un peu du pot pourri par ce passage: "Devinez pourquoi j'aime le Jour de l'An?" demandait M. Houde aux électeurs.

— Parce qu'on s'embrasse, de dire un assistant. — Premier prix de devinette pour vous, mon ami, lança le maire au milieu des applaudissements. Et pourquoi encore? — Parce qu'on prend un "petit coup, hasarda un autre assistant encourageant.

— "Deuxième prix de devinette pour vous, mon ami, de dire M. Houde pendant que toute l'assistance jubilait: Ce sont quelques-uns de mes défauts. Si je n'avais pas de défauts, je ne vous comprendrais pas et vous ne me comprendriez pas, mais comme j'en ai, on se comprend. "De ce tems-ci cependant, je ne bois que de l'eau parce qu'elle coûte presque aussi cher que le scotch..."

Le "goglu" du "Devoir" qui rapporte cette digression semble en pâmoison devant tant d'esprit. Il est vrai qu'au "Devoir" du... Crétin" le mot d'ordre est: Vivent les "Goglus"!

"HOUDISTES" ET "GOGLUS"

"Houdistes" et "Goglus" — les deux font la paire, bien qu'ils fassent semblant de se renier — mènent un bruit infernal autour du tumulte d'Hochelaga.

Pourtant, quels furent les provocateurs? Quels sont ceux qui les premiers parlèrent de violence dans le domaine municipal, qui furent les premiers à proférer des menaces?

Ouvrons une feuille gogluante, le "Miroir" du 23 mars. Le "Miroir" donne un long compte rendu de l'assemblée tenue vendredi, 21 mars, en faveur du "goglu" Lagarde, candidat dans Delorimier, par les chefs de l'Ordre patriotique des "Goglus" (ouff!) Que disait un chef "goglu", textuellement:

"Les moyens qu'il faudra employer (pour chasser l'administration actuelle) vous paraitront peut-être violents, mais ils sont nécessaires. Ne craignons pas la violence; craignons plutôt le manque de courage pour nous dégager de l'empire terrible que les monopoles font sentir dans tout ce qui est essentiel à la vie de notre peuple." Pas très explicite dans le texte du discours cette histoire de monopoles. On sentait que l'orateur parlait un peu comme

un perroquet, non, comme un goglu. Mais très explicite l'appel à la violence, et si l'on n'y a pas eu recours à Hochelaga, c'est justement, ainsi que le craignait l'orateur gogluant, que le courage a manqué.

M. William Tremblay si brave à Québec qu'il défiait du poing toute la Législature, ayant été le premier à donner le signal de la retraite, ses partisans auraient été bien gogos de ne pas le suivre.

La brigade des pseudo casseurs de gueules du Devoir n'était pas là, sous le commandement de son général valeureux feu Massacroff. Elle assistait en corps à une réunion de l'A.C.J.C., où l'on adressait au ciel de ferventes prières en faveur des Goglus, excommuniés par Camillien Houde.

Les contradictions n'embarrassent pas les houdistes-goglus. Pas de gens plus sensibles à l'insulte que ces insulteurs. Pas de plus grands lâches que ces matamores. Pas de plus prompts dénonciateurs de la violence que ces apôtres de la violence.

UNE "GRATTE" AU GROS BRAY

Une des plus chaudes luttes livrées à Montréal est celle de Saint-Henri entre le gros Allan Bray et M. O.-L. Gingras.

C'est le cas de dire que l'échevin Allan Bray est payé de sa propre monnaie. Avec son chef Camillien Houde, il fut le plus ardent à préconiser une lutte municipale sur une base politique, bleus contre rouges. Il eut le cynisme d'annoncer qu'advenant l'accession de son clan au pouvoir, il se réserverait humblement le poste de premier ministre, chef de l'exécutif, laissant à Son Excellence Camillien Ier, sans pouvoirs, à peu près le rôle d'un roi fainéant.

La réponse au défi d'Allan Bray n'a pas été lente à venir. Une grande assemblée avait lieu dimanche soir à la salle Cartier, à laquelle assistaient plus de 2,000 électeurs, venus acclamer leur candidat, M. O.-L. Gingras, et les orateurs qui l'accompagnaient, parmi lesquels figuraient l'hon. Alfred Leduc, ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau, M. Paul Mercier, avocat, député de Saint-Henri aux Communes, etc., etc. C'était la réponse des députés libéraux du comté à l'insolente provocation de l'épais Allan Bray.

Il n'est que de consulter le programme dudit Allan pour s'apercevoir à quel farceur son adversaire, M. Gingras, a affaire.

"J'ai voté, proclame-t-il, contre l'achat de la Montreal Water and Power Co., convaincu que la Cité a subi par le fait même une perte de \$5,000,000, et que de plus mes commentants seraient par la suite forcés de payer une taxe d'eau plus élevée.

Or il était absent lorsque le vote fut pris. On voit bien là l'homme sincère qui s'en allait ces jours derniers déclarer aux électeurs de Papineau que leurs rues n'étaient jamais arrosées, et qui traitait de MENTEUR par des citoyens du quartier déclarant qu'elles l'étaient tous les jours pendant l'été, était obligé à sa courte honte de ravalier son crachat et de convenir que lorsqu'il faisait cet avancé il parlait "à travers son chapeau".

LE "GOGLU" DE S.-J. BAPTISTE

Le dentiste Gaston Demers (lui-même évite de se donner le titre de docteur, pourquoi?) qui devait être candidat "goglu", n'a pas été lent à lâcher l'excommunié Adrien Arcand pour devenir "houdiste" — était-ce pour recueillir sa part de la bonne galette de lord Atholstan? Il est vorace le p'tit gas! Cependant, il n'a pas la reconnaissance du ventre, car ayant été nommé membre de la Commission de boxe à la suggestion de l'échevin Landry, il se retourne aujourd'hui contre son protecteur.

D'après lui ou l'un de ses orateurs, aucune copie de "L'Autorité Nouvelle" ne devrait être affichée dans la vitrine du comté Landry. Nous aimerions à connaître la raison de cet ostracisme préché par l'arracheur de dents Demers. Prétend-t-il arracher "L'Autorité" des mains des électeurs de Saint-Jean-Baptiste? Qu'il retourne à ses molaires, le pauvre garçon, et lui si friand de polices d'assurance... sur les autres, qu'il en prenne une sur sa propre élection. Il en aura besoin le soir du 7 avril.

M. Achille Latreille, chef ouvrier, universellement respecté, dès qu'il apprend que M. Landry avait de l'opposition, accourut spontanément à son aide. Parlant de la question du lait, il a expliqué aux auditeurs que la pasteurisation avait été acceptée par les bureaux médicaux, dans les grandes villes, par les universités et par 95 pour cent des médecins. Si on faisait disparaître la pasteurisation qui permet la livraison d'un lait sain, on s'attaquerait à l'industrie laitière et l'on risquerait de jeter sur le pavé des milliers d'ouvriers.

M. PATRY DANS SAINT-MICHEL

Personne ne peut le nier: l'ex-échevin Holland a toujours été un fervent "houdiste". Mais "que vaut la foi sans les oeuvres"? Nous ne croyons pas que les échevins connaissent même la voix de M. Holland, et nous ne croyons pas que beaucoup d'électeurs connaissent ses oeuvres, attendu qu'il ne s'est pas donné la peine d'obtenir quoi que ce soit pour son quartier, ni un bout de rue pavé, ni un bout de ruelle, ni un bout de trottoir.

A conditions que M. Holland, qui ne daigne pas parler aux échevins, consente à se départir de son mutisme devant les électeurs, voudra-t-il leur dire si son nom fut mêlé à l'enquête Cannon, et si oui, à quel propos? C'est une simple question, et comme les questions sont permises en périodes électorales, M. Holland se fera sans doute un point d'honneur d'y répondre.

UN DRAME DANS LAFONTAINE

M. Léon Trépanier, leader du Conseil, candidat dans LaFontaine, qui est un pince-sans-rire, un ironiste à froid, amuse beaucoup les électeurs de LaFontaine avec la découverte faite par son adversaire "houdiste", M. Félix Desrochers, avocat, qu'un "drame" épouvantable était à la veille de se dérouler dans le quartier: le "drame de la rue Alfred". Il existe une ruelle Alfred, dans LaFontaine, longue de quelque 300 pieds. Comme il s'agit d'exproprier la rue Saint-Alfred, dans Villeray, pour l'élargir, M. Desrochers, prenant le blanc pour le noir, s'écria qu'on voulait convertir la ruelle Alfred en boulevard.

Depuis ce temps, à coup de tracts, une polémique s'est engagée entre les deux adversaires, et M. Desrochers n'a pas les rieurs de son côté. Pensez donc, il a été sacré candidat "houdiste" par le gros Allan Bray, sur l'air de "Sans le salut, pensez-y bien, tout ne vous servira de rien!"

Est-ce à dire que tous les électeurs qui voteront pour M. Trépanier seront damnés?

M. ABRAHAM DUPERE

L'échevin sortant du quartier Mercier a vu surgir tout à tour une demi-douzaine de candidats qui se sont éclipsés les uns après les autres, jusqu'à ce qu'un M. J.-A. Blanchet s'amenât comme soutien du maire Houde, et soutenu on devine un peu par qui.

Un dépôt est en danger: celui de M. Blanchet. Les candidats ramassés à la dernière minute, après que plusieurs autres ont renoncé à la tâche sont en général malchanceux, et il ne paraît pas que D. Blanchet soit pour déroger à la règle.

M. C.-J. ARCAND

M. C.-J. Arcand tient une grande assemblée aujourd'hui, dimanche après-midi, 2 heures, au marché Maisonneuve. Cette salle qui fut théâtre de tant de meetings historiques en enregistrera un nouveau, parce que M. Arcand n'entend pas y aller par quatre chemins avec M. Lalonde, son adversaire, qu'il a battu par une écrasante majorité en 1928, si écrasante que M. Lalonde aurait dû comprendre une fois pour toutes que ses activités publiques devaient cesser dans Maisonneuve.

L'HOMME DE DELORIMIER

En s'intitulant l'homme de Delorimier, le Dr F.-L. Demers a arboré un titre qu'il était de taille à porter. Bien que se trouvant placé entre deux feux, il ne s'en porte pas plus mal, ayant d'un côté le "goglu" Lagarde et de l'autre le "houdiste" L'Archevêque. Il est fort possible que ces deux francs-tireurs commencent avant longtemps par se canarder l'un l'autre.

Le Dr F.-L. Demers a déjà tenu plusieurs assemblées et a été constamment accueilli avec le plus grand enthousiasme. A son comité, 2020, rue Mont-Royal-Est, tous les électeurs désireux de lui serrer la main peuvent l'aider rentrer. Le Dr Demers, s'il était élu, — et il le sera — s'occuperait particulièrement des questions d'hygiène, et Dieu sait que nous n'aurons jamais trop d'hygiénistes à l'hôtel de ville.

VALLEE VS DUBREUIL

"The last but not the least" de ceux dont nous voulons nous occuper aujourd'hui, M. J.-S. Vallée, a pour adversaire un homme qui ne devrait pas se représenter devant l'électorat, M. Magloire Dubreuil, dont les troubles judiciaires sont assez récents pour que pas ne soit besoin de les rappeler ici.

Du reste, comment M. Dubreuil a-t-il été choisi candidat dans Saint-Edouard?

Est-il vrai que l'assemblée avait été convoquée par M. Bélanger, candidat "goglu"?

Est-il vrai que M. Bélanger, en homme chevaleresque, avait convoqué ses gens par lettres?

Est-il vrai que M. M. Dubreuil, en homme moins chevaleresque, avait cabalé de porte en porte, de sorte que le "houdiste" put s'asseoir sur le "goglu", un pauvre oiseau, qui après avoir volé bien haut, très haut vers le ciel, s'est aplati dans la fange d'où il ne sortira jamais.

L'ex-échevin Magloire Dubreuil n'a pas voulu profiter de la leçon qu'il a reçue au palais de justice. Espérons que la leçon de l'électorat lui sera de quelque profit, tout obtus qu'il soit. CIVIS

CHRONIQUE DE LACHINE

BELLE TEMPERATURE QUI SERAIT SUIVIE D'ORAGES...

Le succès du euehre pour l'hôpital Saint-Joseph fait honneur à Lachine. — Par suite, la grandiloquence de l'échevin Carignan menacerait-elle notre filtre? — Quels sujets traitera-t-il à son assemblée de mercredi?

(Du correspondant de "L'Autorité Nouvelle")

LACHINE, 29. — Il me fait plaisir de commencer cette chronique par une note optimiste. Cela ne m'arrive pas souvent, mais est-ce ma faute si tant de bévues ont été commises dans le passé, surtout à l'hôtel-de-ville? Espérons que l'avenir nous procurera plus de bonheur, et mes concitoyens de Lachine peuvent être sûrs que j'aurai toujours plus de plaisir à sonner une note optimiste qu'une note pessimiste.

Le euehre que nous avons eu cette semaine au profit de l'hôpital Saint-Joseph fait le plus grand honneur à la générosité des citoyens de Lachine — le produit n'a-t-il pas été de \$2,200? — de même qu'un dévouement de M. l'abbé Jodoin, vicaire, qui en fut le principal organisateur. Ce succès dépasse tout ce que nous avons vu dans le même genre à Lachine jusqu'à date. Une crise financière a beau sévir d'un bout à l'autre du pays: rien ne nous arrête, chez nous, quand il s'agit de charité. Aussi bien, mardi soir, à l'Académie Piché, les innombrables tables de euehres étaient-elles entourées d'amateurs anxieux de concourir pour les magnifiques prix offerts à leur habileté. On comprend ce que représente d'attention aux moindres détails le maniement d'une foule de plus de 1,000 personnes et que de légères erreurs se soient produites; mais dès qu'il en fut averti, l'abbé Jodoin s'est aussitôt mis en quatre pour les réparer, même quelques jours après le euehre, et c'est pourquoi un concert unanime d'éloges s'élève aujourd'hui vers lui pour son inlassable activité et son remarquable talent d'organisateur.

QUESTION TECHNIQUE

Pourquoi faut-il que sitôt après cette note d'enthousiasme je me voie obligé de me retourner avec inquiétude vers un autre domaine? Encore le domaine municipal! Mercredi soir, 2 avril, M. Anatole Carignan tiendra une grande assemblée dans la salle de l'hôtel-de-ville. De quoi nous parlera-t-il? Mystère! Les uns (Suite à la page 2)

CHRONIQUE DE LACHINE

(Suite de la page 1)
croient que ce sera du filtre. Nous ne le pensons pas et voici pourquoi:

Nous ne voudrions pas que fût mal interprété ce paragraphe de notre dernière chronique: "Si M. Carignan se met à tenir des assemblées sur le filtre, nous courons fort le risque de ne pas avoir de filtre du tout, le peuple n'étant guère préparé à se prononcer en connaissance de cause sur des questions techniques".

Loin de nous la pensée que la population de Lachine ne comprendrait pas semblable question, si elle lui était clairement expliquée. Seulement, pour l'expliquer avec la clarté nécessaire, il faudrait un technicien, un homme absolument au courant. Tel professeur de l'Ecole Polytechnique que nous pourrions nommer insère des articles dans les journaux ou fait des conférences sur les mines qui n'importe quel pékin comme vous et moi pourrions comprendre. C'est qu'il possède bien son sujet et remplit les conditions posées par ce bon vieux Boileau:

"Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
"Et les mots pour le dire arrivent aisément".

Nous connaissons la facilité d'élocution de notre échevin. Nous savons qu'il est capable de parler deux heures d'affilée sans la moindre fatigue. D'autre part, entre la question du charbon, de l'avoine, du foin, etc., etc., et la construction d'un filtre, qui requiert non seulement des ingénieurs, mais des ingénieurs experts, nous croyons qu'il y a de la paille entre les deux.

Aussi, nous pensons sincèrement que M. Carignan n'abordera que légèrement le problème du filtre et qu'il traitera longuement, au contraire, les problèmes suivants, plus familiers à sa grande éloquence de maître du verbe:

PARLERA-T-IL DE... ?

Je regrette que des engagements antérieurs ne me permettent pas d'être présent ce soir-là, étant anxieux comme tant d'autres de savoir quel sujet pourra bien aborder M. Carignan.

Nous expliquera-t-il comment il en vint à proposer la renomination de l'échevin Leduc à la présidence de la commission des finances, après l'avoir dénoncé pendant deux mois comme incompétent? Cette attitude étonna si fort de ses amis les plus dévoués, que la seule — et combien naïve! — explication qu'ils purent trouver était que de la sorte M. Carignan contrôlerait bien mieux nos finances, tenant la ficelle au bout de laquelle danserait M. Leduc.

Nous expliquera-t-il aussi comment il en vint à seconder la nomination de l'échevin Massie comme premier maire intérimaire de la nouvelle administration? "Vous me dites tellement de bien de M. Massie, avouait-il à l'échevin Leduc, proposeur, que je ne puis faire autrement que de seconder votre motion". Pourtant il n'y avait pas si longtemps que M. Carignan, afin de ridiculiser l'échevin Massie, le désignait aux électeurs anglais comme un "poids-plume".

Ou encore, nous dira-t-il pourquoi il a cessé ses dénonciations de M. Arthur Ranger, fonctionnaire municipal? M. Ranger, du département d'hygiène de Lachine, est aussi inspecteur des viandes à Ville St-Pierre et Dorval. M. Carignan, durant la campagne électorale, trouvait étrange que ce monsieur retirât trois salaires et demandât qu'un seul salaire lui fût alloué pour les trois fonctions; notre municipalité, en compensation, percevrait les salaires qu'il touche à Ville St-Pierre et Dorval. M. Carignan n'en parle plus du tout. Est-ce parce que c'est M. Ranger qui

pas les commandes pour foin et avoine aux chevaux de la cité de Lachine et que la compagnie dont M. Carignan est le gérant vend foin et avoine? Nous ne le croyons pas, parce que M. Carignan, à diverses reprises, s'est franchement prononcé contre tout patronage!

Et s'il lui reste quelques instants, les emploiera-t-il, lui si prompt à demander la tête des fonctionnaires pris en faute, grande ou petite, à nous expliquer le cas de ce fonctionnaire désigné comme "l'exécuteur des hautes oeuvres" et qui est soupçonné d'avoir fait disparaître un registre très important de l'hôtel-de-ville? Demandera-t-il une enquête?

DE L'INTIMIDATION?

D'autre part, dans le "Messager de Lachine" du 27 mars, la convocation de l'assemblée de M. Carignan est ainsi libellée:

"L'échevin Carignan a dit qu'il convoquerait une assemblée, est-ce vrai? Cette question nous fut posée plusieurs fois depuis jeudi dernier, et aujourd'hui, nous sommes en mesure de dire que l'échevin Carignan a tenu parole; les électeurs auront l'avantage de connaître les "dessous", comme dit l'échevin Carignan, sur cette question de l'usine de filtration, et en particulier sur l'engagement d'ingénieurs consultants. C'est à la salle de l'hôtel de ville, mercredi le 2 avril prochain, que l'échevin Carignan fera l'exposé de la question. Les intéressés seront servis à souhait".

Vu que l'échevin Massie demandera au Conseil municipal, jeudi, la reconsidération du vote nommant MM. Hunter et Crépeau ingénieurs consultants pour la construction de l'usine de filtration, faut-il en conclure, d'après l'avis cité plus haut, que M. Carignan ait dessein par son meeting de la veille, d'intimider le Conseil à sa séance du lendemain? L'attitude qu'adopte M. Carignan le 2 avril pourra seule résoudre cette énigme.

UN BUREAU EN L'AIR?

Entre-temps, le comité du Conseil, qui se réunit toujours dans son fameux "cabinet noir", continue de procéder comme si de rien n'était.

Il a décidé jeudi soir, le 27, de louer une partie du bureau de l'ingénieur, à l'hôtel-de-ville, à MM. Hunter et Crépeau moyennant \$10 par semaine. Pour des ingénieurs dont le bureau existe depuis longtemps, ou même travaillent une vingtaine d'employés, selon certaines affirmations qu'il faudra bien prouver en temps et lieu, voilà qui est tout à fait étrange. Répondant à l'ingénieur Séraphin Ouimet, M. Carignan lui reprochait d'être surtout l'auteur de "plans en l'air". Est-ce que le grand bureau Hunter et Crépeau serait aussi un "bureau en l'air", puisqu'on éprouve le besoin de lui faire "prendre terre" en l'hôtel-de-ville de Lachine?

Désireux comme toujours de nous renseigner à fond, nous avons consulté la revue "Canadian Engineer", publiée à Toronto, numéro du 18 mars 1930, et nous avons lu page 178: "Vendeurs de machines et ingénieurs: Francis Hankins & Cie, 2028 Union Avenue, Montréal. — Gérant des ventes, A. H. Hill. — Ingénieur en chef, L. J. Hunter."

Est-ce le même M. Hunter qui est censé tenir avec M. Crépeau, de Sherbrooke, à Montréal un bureau où travaillent 20 employés? Et ce qui est encore plus étrange, ce fameux bureau n'est pas enregistré. Allez au bureau d'enregistrement voir si vous en trouverez trace. Etrange! étrange!...

LES PILIERS QUI MONTENT

Bien entendu, je n'ai pas

Elle craignait que ce fut trop dispendieux

Cette dame n'avait jamais parlé à Longue Distance — Mais elle désirait tant entendre la voix de sa fille!

La téléphoniste fut très courtoise et déférente et en un instant cette dame put entendre la voix si chère. Et quand elle reçut la facture, elle constata que l'appel n'avait coûté que 60 cents.

Maintenant elle a pris l'habitude d'appeler chaque dimanche soir. De plus — il ne lui en coûte plus que 35 cents. Au lieu de demander sa fille personnellement, elle donne à "Longue Distance" le numéro éloigné — le tarif (après 7.00 p. m.) n'est que de 35 cents.

Beaucoup ne réalisent pas combien Longue Distance est réellement peu dispendieux.



abandonné la série de réflexions qu'inspire à tout "payeur de taxes" de Lachine une commission scolaire qui nous charge \$1.20 par \$100.00 d'évaluation municipale quand la commission scolaire de Montréal ne dépasse pas 70 centins. Je reviendrai sur le sujet. Une chose qui presse davantage, car elle peut être plus vite réglée, est l'achat du fameux petit pont conduisant à la statue du Sacré-Coeur, à l'angle de la 15ième avenue et de la rue Saint-Joseph. Le 12 août 1929, le règlement à l'effet d'acheter ce pont au prix de \$1,500 était affiché à la porte de l'église comme adopté et depuis est resté lettre morte.

Nous comprenons que l'ancien Conseil était si profondément endormi dans sa "chambre noire" qu'il ait oublié ou négligé cet achat; mais la nouvelle administration, plus éveillée, plus alerte, doit procéder vite, car il vous a une fâcheuse tendance à monter haut sur ses piliers, ce pont.

D'abord, il semblait entendu que les piliers avaient été vendus avec le pont. Depuis, nous avons appris qu'il n'en était rien et qu'il faudrait verser une somme additionnelle de \$500 pour les piliers, oubliés, paraît-il dans la transaction. Dépêchons, dépêchons, car qui sait si avant peu on ne nous réclamera pas \$1,000 pour les "piliers qui montent!"

UNE NOTE TRISTE

Je trouve dans le "Messager de Lachine", cette annonce placée en première page:

A VENDRE

Assemblement Complet de Maison.
Cause: Nous quittons Lachine. S'adresser à 65-A, Notre-Dame Tel. 920-J.

"Nous quittons Lachine". Espérons qu'ils ne se multiplieront pas trop ceux qui veulent ainsi nous "quitter" Sans doute, sous l'ancienne administration, celle des cimetières, les gens étaient anxieux de "quitter" notre nécropole pour la métropole; mais faisons confiance à la nouvelle assez longtemps pour qu'elle nous prouve si elle est d'acier, ou telle sa devancière, de vieux fer de rebut.

DANGEAU

LA GYMNASTIQUE
— La gymnastique suédoise, il n'y a que ça, voyez-vous, pour conserver la santé et prolonger la vie.
— Mais nos ancêtres n'en faisaient pas, et pourtant ils se portaient bien.
— Ils se portaient bien! Ils se portaient bien! Mais ils sont morts!

ELECTEURS DE PREFONTAINE



QUI est le plus grand AMI de L'OUVRIER dans votre QUARTIER, sinon **GEORGES LALANCETTE** votre échevin sortant de charge REELISEZ-LE le 7 AVRIL Grande assemblée cet après-midi, 2 h. 30, dimanche, à l'école de la Nativité, 2055, rue St-Germain Comité de M. **GEORGES LALANCETTE** 3687 Ontario Est

Ex-échevin Georges Lalancette, candidat dans le quartier Préfontaine.

QUARTIER SAINT-MICHEL



GRANDES ASSEMBLEES EN FAVEUR DE **M. J.-A. PATRY** Lundi soir: Au comité Mardi: Salle Rialto Jeudi: Ecole Ballard, rue St-Urbain Vendredi: Au comité Samedi: Au comité **COMITE DE M. PATRY** 5369 Saint-Laurent

M. J.-A. PATRY, candidat dans Saint-Michel

ELECTEURS DE SAINT-EDOUARD



Vous êtes tous convoqués à aller rencontrer votre échevin sortant de charge **M. J.-S. VALLEE** A SON COMITE 6366 St-Hubert TEL.: CRESCENT 7336

M. J.-S. VALLEE candidat dans Saint-Edouard.

Un paysan laboure tranquillement sa terre. Un voisin passe et lui dit: —Sais-tu Pierre, que ta tante vient de mourir? —Pauvre tante! Quel malheur! —Et ton oncle aussi! —Pauvre oncle! Pauvre tante! Les voilà veufs tous les deux!
Un Français de bonne famille, voyageant aux Etats-Unis, récemment, en vint à parler de l'un de ses ancêtres guillotiné en 1793. Laissez-moi vous serrer la main, mon ami, dit un Américain. J'ai eu, moi aussi, un grand-père pendu en Californie, il y a soixante ans. Il avait tué ma grand'mère pour incompatibilité d'humeur.
Un cannibale des Nouvelles-Hébrides se présente, escorté de deux femmes à un missionnaire pour faire bénir sa double union. —Deux femmes! dit le missionnaire: mais notre religion nous défend la polygamie. Impossible mon ami! Le saugave se retire, mais revint quelques jours après: —Unissez-vous, je n'ai plus qu'une femme. —Comment cela? —J'ai mangé l'autre!

Gin Canadian Melchers Croix d'or
La boisson la plus saine
Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrop pendant des années.
Trois grandeurs de Recans:
Gros: 40 onces \$3.65
Moyens: 28 onces 2.55
Petits: 10 onces 1.10
Distillerie: Berthierville, Qué. Bureau chef: Montréal.
MELCHERS Distilleries Limited

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
1929
UNE BROCHURETTE contenant le RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION, L'ADRESSE DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE ANNUELLE, et UNE LISTE COMPLETE DES TITRES DETENUS PAR LA COMPAGNIE est maintenant disponible et l'on peut se la procurer en en faisant la demande au Siège social: Chambre 409 Sun Life Assurance Company of Canada Montréal

CARTES D'AFFAIRES

Avocats Procureurs **BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR** Tél. MAin 5100-5101 414 rue St-Jacques Ouest, MONTREAL

Section 604 Tél.: HARb. 0211 de la DURANTAYE **MARTINEAU & REEVES** AVOCATS

Immeuble Thémis (10 ouest, St-Jacques) Louis-Joseph de la Durantaye Jean-Chrysostôme Martineau René Reeves

TEL.: HARbour 6655

ARTHUR LEPAGE ARPENTEUR-GEOMETRE Quebec Land Surveyor

CH. 13 et 14 édifice "La Sauvegarde" 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL

Rés.: HAR. 6905 - 3746 St-HUBERT

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT Bureau: CH. 15 - Tél.: HAR. 8770 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est, par les présentes, donné que RUTH LYFORD SMITH, de la Cité de Montréal, district de Montréal, femme mariée, fera une demande au Parlement du Canada, durant la présente session pour obtenir un bill de divorce contre son mari, NORMAN H. SMITH, de la Cité de Montréal, district de Montréal, vendeur d'automobiles, pour cause d'adultère et de désertion. Daté à Montréal, Province de Québec, ce 21ème jour de février 1930. **WELLS & LYNCH**, Procureurs de la requérante.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "Eclair, Inc.", 1723, St-Denis, Montréal.

Elections Municipales 7 AVRIL 1930

BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS ont été établis par la Cité dans les différents quartiers, comme suit:

- QUARTIERS: —
VILLE-MARIE Bureau du Greffier, Hôtel de ville.
SAINT-ANNE Poste de pompiers No 3, 1139, rue Ottawa.
SAINT-JOSEPH Poste de police No 8, 516 rue des Seigneurs.
SAINT-GEORGES Poste de pompiers No 25, 1212 Drummond.
SAINT-LAURENT Bain Rubenstein, 1189, rue St-Georges.
CREMAZIE Bain St-Louis, 225, rue Ontario est.
SAINT-JACQUES Poste de police No 3, 636 rue Ontario est.
BOURGET Cour de la Corporation, 1900 De Lorimier.
PAPINEAU Bain Lavolette, 1570 rue De Lorimier.
SAINT-MARIE 2438, rue Ste-Catherine est.
SAINT-GABRIEL Cour de la Corporation, 700 rue du G. Tronc.
SAINT-CUNEGONDE Ancien hôtel de ville, 532 rue Vinet.
SAINT-ANDRE Poste de police No 10, 1623 Ste-Catherine O.
SAINT-LOUIS 3709, rue Saint-Laurent.
LAFONTAINE 934 rue Roy est.
SAINT-EUSEBE Poste de police No 13, 2210 rue Frontenac.
PREFONTAINE 3353 rue Ontario est.
HOCHELAGA Poste de police No 11, 3264 Ste-Catherine E.
MAISONNEUVE Poste de pompiers No 45, 2666 Ontario Est.
MERCIER Poste de police No 26, 99 rue Caty.
SAINT-PAUL Poste de police No 25, 6050 rue Monk.
SAINT-HENRI Poste de police No 17, 4042 rue St-Jacques.
NOTRE-DAME DE GRACES Poste de police No 23, 1 rue Botrel.
MONT-ROYAL Poste de police No 18, 359 rue Gatineau.
SAINT-JEAN-BAPTISTE Poste de police No 14, 1037 P. Lafontaine.
LAURIER 4902 rue Saint-Laurent.
SAINT-DENIS 4710, rue de Lanauddière.
DE LORIMIER Poste de police No 19, 2159, Mont-Royal E.
SAINT-MICHEL Poste de police No 20, 5100 rue St-Laurent.
SAINT-JEAN Poste de police No 21, 6484 rue St-Laurent.
SAINT-EDOUARD Cour de la Corporation, 500 de Fleurimont.
MONTCALM 6507 rue Papineau.
ROSEMONT Poste de Police No 22, 2676 rue Masson.
VILLERAY Poste de police No 29, 781 rue Jarry.
AHUNTSIC Poste de police No 27, 10827 Lajeunesse.

Et que ces bureaux seront ouverts entre une heure de l'après-midi et dix heures du soir les 27, 28, 29, 31 mars courant, et du 1er avril prochain; entre dix heures de l'avant-midi et dix heures du soir les 2, 3, 4 et 5 avril prochain; et, entre neuf heures de l'avant-midi et sept heures du soir, le 7 AVRIL prochain.

Les personnes préposées à ces bureaux sont pourvues de la liste électorale, des plans des arrondissements de votation, de la liste des bureaux de votation, etc., et se feront un plaisir de donner aux électeurs tous les renseignements que ceux-ci pourraient désirer.

J.-ETIENNE GAUTHIER, Officier-rapporteur.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 27 mars 1930.

LE COMBUSTIBLE RAFFINÉ MODERNE

Orgueil Professionnel

LASALLE tire de sa fournise un orgueil tout professionnel! Il ne permet à personne d'y toucher — ce qui, du reste, serait inutile, parce que le feu que Papa y entretient brûle toute la journée, lentement et de façon uniforme. Et j'aimerais voir quelqu'un essayer de vendre à Papa un autre combustible que le Coke Lasalle. La tâche devient facile et agréable, si l'on se sert du Coke Lasalle... Quelques pelletées par jour, un feu bien couvert, et la maison sera toujours chaude et confortable. Papa dit aussi que chaque tonne est une économie et que cette réflexion n'est pas sans agrément! A VOTRE SERVICE: — Nos experts en chauffage vous diront, gratis, comment faire fonctionner votre fournise avec un maximum d'utilité et d'économie. OFFRE SPECIALE: — Pour que vous puissiez essayer le Coke Lasalle avant de donner votre commande, nous nous presserons de vous livrer, gratis et sans obligation de votre part, un sac-échantillon de ce combustible raffiné moderne. Cette quantité suffira pour une journée. **LASALLE MONTREAL COKE** Téléphones à votre marchand de combustible ou à la "Montreal Coke & Manufacturing Co". L'Ancoeur 2216

LE DESARMEMENT NAVAL

L'égoïsme et l'hypocrisie y président

Il y a des gens qui croient que le président de la conférence de désarmement naval de Londres s'appelle J. Ramsay MacDonald. Ces gens se trompent absolument. Le véritable président de la Conférence de Londres, comme d'ailleurs de toutes les conférences de désarmement qui sont tenues depuis dix ans en Europe ainsi qu'en Amérique, est un petit vieux pas toujours très propre qui se nomme l'Egoïsme. Il est accompagné d'une petite vieille, qui assiste à toutes les séances, qui rôde dans les couloirs et les Commissions, qui obtient grand succès auprès des journalistes anglo-saxons et qui se nomme l'Hypocrisie.

Prenons quelques exemples où nous les verrons, l'un et l'autre, opérer en pleine lumière...

Un courant s'est dessiné ces temps derniers, un peu partout, pour la réduction — on a même parlé de l'abolition totale — de ces mastodontes ruineux qui s'appellent des dreadnoughts. L'Angleterre elle-même a paru, à un moment donné, emportée par le courant. Seuls, les Etats-Unis d'Amérique s'y sont énergiquement opposés. Leur argumentation est la suivante:

— Nous n'avons, pour ainsi dire, pas de bases navales et notre flotte de cuirassés nous sert de base navale flottante. Nous avons équipé nos bateaux, qui devront aller loin de nos ports, pour qu'ils emportent avec eux du combustible, des vivres, des munitions, du matériel de réparation, en un mot tout ce que les Anglais, eux, trouveront dans leurs bases de ravitaillement. Ces bateaux devront naturellement être sous protection de forts. Dans ces conditions, nous ne pouvons ni réduire, ni surtout supprimer notre flotte cuirassée.

Le raisonnement peut être bon ou mauvais. Admettons qu'il soit bon, et que, jusqu'à un certain point, les Etats-Unis justifient leur besoin de garder des dreadnoughts. Mais est-il admissible que d'autres pays, qui n'ont pas ce besoin, soient, eux, obligés de garder ou de bâtir des dreadnoughts, parce que ce genre de bateaux est nécessaire aux Etats-Unis? Faut-il que les convenances et les intérêts d'une nation servent de règle à toutes les autres nations? assisterons-nous à la même contrainte illogique, lorsqu'on discutera le désarmement terrestre? et les puissances militaires, qui disposeront de beaucoup de chevaux ou qui auront une préférence pour la cavalerie, prétendront-elles, par exemple, refuser aux autres le droit de mettre leurs dragons à pied?

Voilà un exemple typique des agissements du Président Egoïsme. Voici maintenant la façon de procéder de sa compagne, l'Hypocrisie...

Les Américains et surtout les Anglais n'aiment pas les sous-marins. C'est entièrement leur droit. Ils pourraient dire que c'est une arme terrible, parce qu'elle est invisible. Ils pourraient soutenir qu'elle bouleverse toute la technique navale moderne et qu'en conséquence il faut lui attribuer un pouvoir de destruction considérable. Mais ce n'est pas cela qu'ils disent. Que disent-ils?

Ils disent d'abord que militairement le sous-marin est une arme inefficace — ainsi s'est exprimé M. Alexander, premier lord de l'Amirauté — et que, dans ces conditions, il ne sert pas à grand chose. Or, il tombe sous le sens que, si c'est une arme inefficace ne servant à rien, chacun devrait se réjouir de voir ses voisins ou ses concurrents en construire, au lieu de s'en alarmer. Plaise au ciel qu'on se mette partout dans le monde à forger des armes inefficaces ne servant à rien! La guerre, si elle ne disparaissait

pas, serait en tout cas moins terrible.

Par dessus tout, les Américains et les Anglais disent que le sous-marin est une arme inhumaine, que la civilisation se doit de proscrire. Comme s'il y avait des armes humaines, dont la civilisation peut s'enorgueillir! M. Aristide Briand, qu'on ne peut considérer comme un farouche guerrier ou comme un être sanguinaire, n'a, paraît-il, pu s'empêcher de rire franchement, lorsque M. Ramsay MacDonald et M. Stimson lui ont développé leurs théories humanitaires en matière de tuer et a répondu:

"J'attends qu'on me démontre, en vertu de quel miracle divin, la torpille lancée par un bateau qui ne plonge pas est plus humaine que la torpille lancée par un bateau qui plonge."

Sur quoi, ses interlocuteurs, un peu gênés, ont répondu qu'il n'y avait pas que le combat naval entre bateaux de guerre. Il y avait aussi la chasse aux navires de commerce. Or, il était affreux qu'un sous-marin coulât un navire de commerce, sans pouvoir prendre à son bord l'équipage et ses passagers. M. Briand n'en disconvint pas et déclara qu'il était très simple de soumettre les sous-marins, en matière de chasse, de capture ou de destruction de navires de commerce, aux mêmes règles internationales que tous les autres bateaux de guerre. Puis, il ajouta:

"N'avez-vous pas entendu parler, pendant la dernière guerre, de mines sous-marines immergées un peu partout dans les mers et les océans? N'avez-vous pas entendu dire qu'il y avait de paisibles navires marchands, ne transportant pas la moindre contrebande de guerre, qui avaient sauté pour avoir touché une de ces mines? Est-il venu à votre connaissance qu'on ait sauvé leurs équipages de leurs passagers? Avez-vous l'intention de proscrire désormais l'usage de pareil moyen de destruction? Ou bien avez-vous découvert un nouveau système permettant à l'avenir de recueillir les êtres humains qui se trouveront à bord d'un navire inoffensif, lorsque ce navire rencontrera, par hasard, une mine au lieu de rencontrer un sous-marin?"

Les questions sont, bien entendu, restées sans réponse. Elles resteront toujours sans réponse.

Faut-il conclure? La guerre est une chose affreuse, quelles que soient les armes qu'on y emploie. Ce n'est pas telle ou telle manière de tuer qu'il faut proscrire, c'est toutes les manières de tuer. Le véritable désarmement, ce n'est pas de donner la maîtrise des mers à tel groupe de puissances ou la suprématie terrestre à tel autre groupe de puissances: c'est de donner la maîtrise et la suprématie à la Justice, c'est d'organiser cette Justice, c'est de la rendre obligatoire pour tous. Là est à la fois la véritable sécurité et la véritable paix. Tout le reste n'est que verbiage.

La vraie conférence de désarmement sera celle où on commencera par mettre à la porte l'Egoïsme et l'Hypocrisie — et où on verrouillera toutes les ouvertures avec de solides cadenas pour être certain qu'après les avoir mis à la porte, ils ne rentreront pas par la fenêtre!...

X

L'ORTOGRAPHE

Un brave homme, sans instruction, montrait avec orgueil une lettre de son fils.

— Ah! quelle jolie écriture, disait-il. Et pas une seule faute!

— Comment le savez-vous, puisque vous ne connaissez pas l'orthographe?

— C'est bien simple. Tous les mots qu'il emploie, je les écris autrement que lui.

ELECTEURS DU QUARTIER MERCIER

VOUS ETES INVITES A ASSISTER A UNE GRANDE ASSEMBLEE

cet après-midi, dimanche, 3 heures

en faveur de

M. ABRAHAM DUPERE

Candidat sortant

A l'Ecole Boucher de la Bruyère, rue Curateau

Comité de M. Dupéré: au coin des rues Boucherville et Notre-Dame



M. ABRAHAM DUPERE

Candidat à réélire dans le quartier Mercier

AU PALACE

Le théâtre Palace présente à ses clients et au public en général, comme principal numéro à son programme pour la semaine, "The Vagabond King".

En français, "Le Roi Vagabond", n'est pas quelque chose d'absolument nouveau à Montréal, puisqu'on a déjà vu jouer sur la scène une pièce de ce nom, et qui a été plus tard adaptée à l'écran; naturellement avec certaines modifications qui ont amélioré le livret original, Dennis King, qui créa le premier rôle de cette pièce, apparaît de nouveau dans le rôle principal de la même pièce, reproduite sur l'écran; qui est celui de François Villon.

L'intrigue de cette pièce est basée sur la nouvelle: "Si j'étais roi", et est l'oeuvre de Justin Huntly McCarthy, et la musique est de Rudolph Friml. Les deux principaux chants

de ce film sonore sont: "The Song of Vagabonds" et "Only a Rose". Le premier de ces chants surtout, est connu.

Un chœur de 500 voix supporte le roi quand il chante "The Song of the Vagabonds". C'est dire que cette scène est particulièrement captivante.

Parmi les autres artistes de la distribution, on remarque: Lillian Roth, Warner Oland, Arthur Stone et Thomas Ricketts.

HEIFETZ PARLE DES RAPPELS AUX CONCERTS

Heifetz, qui donnera un récital au théâtre Saint-Denis le 8 avril, voudrait que l'auditoire soit fixé d'avance sur son attitude lors des

rappels. Souvent, parce que ce point n'avait pas été suffisamment compris, le public a pensé qu'Heifetz était indifférent à ses applaudissements.

"C'est un geste gracieux de la part du public que de demander des rappels", dit-il. "Je suis heureux de pouvoir satisfaire à toutes les demandes, mais il y a un temps pour les rappels. Ordinairement, le public veut un bis après le morceau le plus dur et le plus long du programme. Quand un violoniste a joué un concerto d'une demi-heure, il a besoin d'un court repos avant de reprendre son archet. Le public ne semble pas comprendre ceci. Il continue à applaudir, si bien qu'il devient disgracieux de ne pas lui donner satisfaction. Ce n'est pas après le morceau le plus difficile que le public doit s'attendre à ce qu'un violoniste puisse ainsi se décomposer, mais après la dernière partie du programme régulier."

SUPREME ! ENTIEREMENT TECHNICOLOR

DENNIS KING

dans "VAGABOND KING" avec

JEANNETTE MACDONALD Lillian Roth, Warner Oland, etc. 1,000 autres.

—AU—

PALACE CETTE SEMAINE

Matinée populaire quotidienne 25 cents

(Dimanche excepté)

de 10h. 30 a.m. à 12.30 p.m.

Sans arrêt, de 10.30 a.m. à 11 p.m.

LE 7 AVRIL VOUS AUREZ L'OPPORTUNITE

de

VOTER

pour un

Montreal Independant et

J. ARTHUR

MATHEWSON, c.r.

comme

MAIRE

Son record comme homme public.

est sa première recommandation comme maire.

Son record comme homme d'affaires.

assure un gouvernement stable et éclairé, avec une vision en vue de l'avenir.

Sa liberté d'action libre de toutes attaches.

et alliances politiques avec nul groupe, parti ou "clique" est la promesse d'un gouvernement indépendant à l'hôtel de ville.

Son programme embrasse

une politique agressive en ce qui concerne les boulevards dans l'est, l'ouest, le nord et le sud en vue de dégager la congestion de la circulation.

— sur les parcs et terrains de jeux en vue de procurer aux enfants la santé et le bonheur —

— sur la conversion d'espaces perdus en endroits de beauté et d'utilité, comprenant l'utilisation de l'île Saint-Hélène et des espaces disponibles sur les rives du fleuve.

Entendez Mathewson au radio à

6.15 p.m. Mercredi, 2 avril POSTE CKAC

6.30 p.m. Samedi, 5 avril POSTE CKAC

DANS LE QUARTIER MAISONNEUVE

GRANDE ASSEMBLEE A 2 HEURES P.M.

aujourd'hui dimanche

en faveur de

M. C.-J. ARCAND

candidat du peuple

dans la salle du

MARCHE MAISONNEUVE



M. C.-J. ARCAND

VEenez ENTENDRE LES ORATEURS



QUELLE BELLE SYMPATHIE DE CE JOURNAL POUR CANADIEN ?

Les fervents du hockey professionnel ont été, vendredi soir, témoins de la plus longue joute dont fassent mention les annales de ce sport dans le monde entier. La première partie, en effet, entre le Canadien et le Rangers, en série éliminatoire pour le championnat, a duré exactement deux heures, huit minutes et cinquante-deux secondes, un vrai record dans le monde des professionnels.

Si cette joute a été extrêmement démolissante pour les joueurs des deux équipes, elle n'en a pas été moins terrassante pour les spectateurs qui ont vécu durant ce laps de temps les trances les plus variées. Le Forum contenait comme clients, en majeure partie, des supporters du Canadien. Ces derniers n'ont pas ménagé leurs applaudissements à leurs favoris.

L'équipe du Canadien est sortie victorieuse après une série de multiples incidents. Un journal anglais du samedi commente d'une façon fort charmante la victoire du Canadien, vendredi soir, et s'évertue à mettre en garde cette équipe, en anticipation de sa deuxième réussite sur le Rangers, contre le Boston, champion de l'an dernier, et actuellement l'adversaire le plus terrible auquel aura à faire face le Canadien.

Ce journal, devant l'écrasante défaite des "Maroons" aux mains des "Bruins" pour le championnat, déclare que le public tient à ce que le Canadien ait le "fair play" s'il est appelé à rencontrer le Boston. Ce même journal, samedi dernier, le 22, ne fut pas tendre pour Arthur Ross, gérant du Boston, le comparant à un Napoléon Ier dirigeant ses armées. C'était tout à l'honneur de Ross qui a su, au cours de la saison diriger avec une main de maître son équipe pour lui assurer la première position de la section américaine et lui donner pratiquement encore le titre de champion de l'univers.

Nos amis les Anglais ne goûtent qu'amèrement la défaite des "Maroons" et pour ce faire, omettant totalement la supériorité du Boston, dans un excès d'amitié fort inconnue pour le club Canadien au cours de la présente saison, lui deviennent spontanément tout à fait sympathiques. Quel beau geste et quelle preuve d'un bel esprit sportif! Les partisans du Montréal semblent oublier qu'ils furent les premiers au cours des joutes entre les "Maroons" et le Canadien à manifester d'une façon tangible et tapageuse contre toute victoire de ce dernier. Montréal est maintenant éliminé de la course au championnat. Le Canadien, après avoir battu Chicago, deux parties, et Rangers, une, aspire légitimement à déloger les "Bruins".

Le Canadien a une forte équipe composée de joueurs imbus du vrai jeu de hockey. Ce club ne manie pas le bâton d'une façon brutale. Il joue scientifiquement. Il respecte ses adversaires et fournit à ses partisans du beau jeu. C'est ce qui les caractérise. Montréal éliminé, le rédacteur sportif, McD. de l'hebdomadaire anglais vante maintenant les qualités du Canadien et omet d'une façon surprenante les actes de brutalité dont furent l'objet ses joueurs au cours des joutes avec les "Maroons", cette saison-ci. Comme nous le disions, samedi dernier, Boston a une équipe supérieure devant laquelle le Montréal a baissé pavillon dans cinq parties sur six.

Ce fut une pilule difficile à digérer, mais nos amis les Anglais ont eu la colique. Après ce premier malaise, leur équipe est battue au championnat par un résultat éloquent. Ce sont maintenant les lamentations de Jérémie. Les "Maroons" battus s'apitoient sur le sort du Canadien et lui conseillent de se surveiller s'il veut triompher du Boston. Quelle sollicitude et belle franchise. Les Anglais sont réellement orgueilleux du Canadien en qui ils voient une forte équipe. Dans les fors intérieur sont-ils bien sincères. On pourrait en douter, mais il est fort peu probable.

Programme de 2 heures à la lutte. Une rencontre de deux heures entre René Angrignon et Wilfrid Séguin, de la Vallée de l'Ottawa, mais établi à Montréal depuis un certain temps, voilà le clou de la séance de lutte de mercredi prochain, 2 avril, au Stade Montréal, coin Ontario et Delorimier, mais lorsque cette exhibition est encadrée de trois autres luttes, dont une semi-finale entre Jean-Baptiste Paradis et Alp. Daoust, et deux préliminaires entre Paul Léger et Frank Saxon, 30 minutes ou une chute, et Albert Beaucaire et Gaston Nuckle, 45 minutes ou une chute, on est en droit de se dire que le promoteur a le souci de présenter un programme de premier ordre à ses patrons.

Cette finale entre Angrignon et Séguin met aux prises deux lutteurs qui connaissent leur art à fond. Angrignon est un favori des amateurs locaux et son adversaire est trop connu pour insister. Ces deux gladiateurs du matelas devraient se livrer une lutte sensationnelle, dont il est difficile de prédire l'issue. Le vainqueur fera face plus tard au champion Eug. Tremblay.

Dans la semi-finale, Jean-Baptiste Paradis aura pour rival Alp. Daoust, dont les exhibitions précédentes ont donné tant de satisfaction et d'agrément aux amateurs. Paradis, ancien champion du monde, dans la catégorie des poids-légers, est probablement le lutteur le plus scientifique que la race canadienne-française ait jamais possédé. Ses luttes à l'ancien Parc Sohmer il y a quelques années, restent toujours vivaces à la mémoire des amateurs de la lutte. Formé à l'école d'Emile Maupas, Paradis est devenu l'as des

CARNERA A MONTREAL

Primo Carnera est le boxeur qui occupe le plus, actuellement, la curiosité des amateurs du sport pugilistique. Aussi, le promoteur de boxe Alec Moore qui, comme on l'a annoncé exclusivement, possède des droits exclusifs sur le Stadium, se fera un devoir de montrer le géant italien aux sportsmen montrealais. Par l'intermédiaire de Jos. Catarinich, qui connaît bien l'un de ses gérants américains, Billy Duffy, un match Carnera contre un boxeur poids lourd quelconque a été conclu pour le 4 ou le 11 juin, en plein air, au Stadium, où pas moins de 15,000 personnes se rendront, ce soir-là, pour voir Carnera et ses immenses poings et pieds en action. Signalons que Carnera après une victoire, est porté à l'exubérance. Il embrasse, serre dans ses bras, donne l'accolade à tous ceux qui le veulent bien l'arène. Ses gérants s'occupent présentement à lui faire perdre cette habitude. Il y eut

lutteurs de son temps et son passage dans l'Armée Canadienne, pendant la Grande Guerre, n'a fait que développer ses aptitudes et son talent. Les billets s'enlèvent rapidement. Les dames accompagnées, seront admises gratuitement, et ceux qui ont des cartes pour une autre date que le 2 avril pourront les échanger le soir même du 2 au Stade.

A QUATORZE JOUEURS, LE CANADIEN ASPIRE ENCORE AU CHAMPIONNAT SUPREME

Le Canadien joue, ce soir, sa deuxième partie éliminatoire avec le Rangers, à New-York. Après sa victoire de vendredi soir, au Forum, il est tout naturellement facile de comprendre que les joueurs souffrent de tension nerveuse et de dépression.

Le Bleu Blanc Rouge n'a pas eu pratiquement de repos depuis quelques jours, ayant vaincu les "Black Hawks", de Chicago, et se trouvant actuellement en lice avec le Rangers, de New-York.

S'il parvient à triompher du Rangers, ce soir, il aura à rencontrer les "Bruins", de Boston, dans une série de cinq parties.

Il est à noter que le Canadien n'a pas un nombre suffisant de substituts et que les réguliers ont eu à se dépenser pour parvenir à se classer bons premiers dans la lutte au championnat.

Au plus fort de la lutte, Cecil Hart a préféré retenir sur la glace les réguliers et ne les remplacer qu'à la dernière minute par quelques substituts qui, tout à leur honneur, ont donné la victoire à leur équipe.

Dans la deuxième partie entre le Chicago et le Bleu Blanc Rouge, Morenz enregistra le point décisif sur une passe de Mondou et, vendredi soir, Rivers, donnait la victoire à son club. Ils sont tous deux des substituts. Rivers a croupi sur le banc toute la saison, car il semblait à Cecil Hart que ce substitut ne pouvait être utile sur l'équipe régulière. Cependant, la direction du Canadien lui doit un témoignage de gratitude pour la victoire de vendredi soir.

Morenz est encore l'étoile du Canadien. Il s'est tellement dépensé, ces derniers jours, qu'il doit être complètement épuisé. On a même dit qu'il était à bout d'haleine.

Sylvio Mantha a un genou malade; Joliat ne semble pas fournir l'activité d'autrefois; Leduc est toujours un bon pilier; Lépine est moins combattif; Wasnie ne possède pas l'envergure d'un bon ailier; Larochelle a fait très bonne figure dans toutes les joutes auxquelles il a pris part; Carson s'améliore malgré ses courtes apparitions sur la glace; Burke a fait une défense redoutable; McCaffrey a de l'étoffe; Georges Mantha promet beaucoup et nous omettrons de faire mention de Hainsworth, car il a à son actif un passé digne de lui.

C'est l'équipe complète du Canadien; six joueurs réguliers et huit substituts.

On peut se demander comment il peut se faire qu'elle ait pu lutter avec tant d'avantage contre d'autres équipes numériquement plus fortes. C'est tout à l'honneur des joueurs et de la parole est à la direction du Canadien.

OUVERTURE DE LA SAISON DE LA LUTTE, A L'ARENA

Une rencontre de deux heures entre l'ancien champion Ed. Strangler Lewis et le fameux Stanley Stasiak marquera l'ouverture de la saison de la lutte à l'Arena, le 7 avril.

Le promoteur Lucien Riopel veut donner une séance de tout premier ordre sur sa première soirée et il a arrangé un programme qui vaudra deux et trois fois le prix d'admission. La lutte entre Lewis et Stasiak promet d'être un spectacle sensationnel et passionnera sûrement le public.

En semi finale, nous verrons Henri Deglane et le comte Yarnoff, dans un match de 45 minutes.

Les préliminaires qui seront de 20 minutes chacune mettront en présence Charley Novina et Jack Albright, et John Masson et Paul Léger.

La séance commencera à 8 h. 15 précises afin que la soirée se termine de bonne heure.

PROJET D'UN ARENA DE BOXE ET HOCKEY

On est à lever les plans pour l'érection d'un vaste et magnifique Aréna dans l'Est de la ville. Les directeurs du club de hockey Canadien visent à la construction d'un palais sportif qui pourra contenir plus de 20,000 personnes aux joutes de hockey et près de 30,000 aux combats de boxe à prix populaires. Ce serait certes une réalisation splendide. On peut dire que, lorsqu'elle sera terminée, si la Providence ne vient pas contrecarrer les desseins du syndicat canadien-français, rien au monde, dans le domaine qui nous occupe, ne présentera autant d'ampleur.

On nous assure que près de \$2,000,000 seront risqués dans cette nouvelle entreprise. Les dotations et les subventions ne manqueront certes pas et les Canadiens-français mettront un point d'honneur à poursuivre l'achèvement de ce projet gigantesque et payant, parce qu'il sera entre bonnes mains.

d'autres boxeurs qui se sont livrés à des surabondances de joie semblables. Paolino Uzzurum fut si heureux d'avoir mis le gros nègre Harry Willis hors de combat qu'il exécuta une culbute sur l'arène, à la grande stupéfaction des spectateurs présents. Et c'est ainsi que Carnera renverse ses adversaires à poids lourd.

COURSE QUI SERA UNIQUE EN SON GENRE

Nous apprenons que les plans d'organisation sont maintenant en voie d'exécution pour un grand marathon à pieds à relais, qui aura lieu dans la Province de Québec au mois de juillet prochain. Cette course sera surnommée la Course à Relais Internationale Peter Dawson, et attirera un groupe des plus grandes étoiles de l'univers parmi les coureurs à pieds du monde entier qui se disputent la plus grosse bourse jamais offerte dans la Province de Québec, pour une course à pieds.

Cette course sera de \$10,000 et ce sera la première fois dans l'histoire du sport qu'une course à relais est organisée sur une distance de 500 milles.

MM. Samuel et Allan Bronfman, sous les auspices de qui ont été organisés le marathon international de nage Green Stripe en 1929, et le marathon de raquettes Green Stripe de Québec à Montréal l'hiver dernier, sont de nouveau en tête du projet.

Armand Vincent sera le promoteur de cette course unique en son genre, qui promet d'éclipser tout ce qui s'est vu jusqu'ici tant au Canada qu'aux Etats-Unis et même en Europe.

Armand Vincent nous apprend que les meilleurs coureurs à pieds de l'univers prendront part à cette course. Des équipes de New-York, Boston, Chicago, Détroit, Los Angeles et même d'Europe viendront se disputer la riche bourse de \$10,000.

A l'entente des marathons de Pyle où l'on vit des athlètes courir individuellement et péniblement d'un océan à l'autre, le marathon Peter Dawson sera couru à relais, c'est-à-dire de la même façon que les courses de six jours en bicyclette. Les équipes seront composées de deux coureurs et ceux-ci pourront se remplacer à volonté et il y a toute apparence que les plus forts coureurs du pays se pointeront par paires pour s'inscrire dans cette course.

Ce marathon sera couru entièrement dans la Province de Québec, bien que le trajet n'ait pas encore été établi. Le départ aura lieu à Montréal, pour parcourir les villes environnantes et reviendra finir au Stadium un dimanche après-midi, alors que le public sera à même de voir courir la distance traditionnelle du marathon, 26 milles 385 verges à relais. Des intérêts de New-York et Boston ont approché le promoteur Vincent pour que le départ se fasse dans leurs villes respectives, mais après une conférence avec MM. Bronfman, il a été décidé de conserver le spectacle en entier pour la Province de Québec.

Armand Vincent, président de la Ligue de Baseball semi-professionnelle de Québec, qui est de retour de voyage dans les Provinces Maritimes, Québec et Ontario, a été très heureux d'apprendre la décision prise par M. A.-E. Vinet et Billy Innes, propriétaire et gérant des Braves de Montréal, à l'effet que ces derniers ont décidé de donner une chance à nos joueurs locaux cette saison. Pour leur démontrer son appréciation de ce projet, il annonce qu'il organisera une nouvelle ligue parmi les clubs amateurs dont les joueurs ne seront pas âgés de plus de 21 ans. Vouant absolument encourager nos jeunes joueurs à se développer afin que plus tard ceux qui ont des aptitudes pour devenir des joueurs professionnels, et plus tard de passer à des ligues majeures. M. Gaston Nolet organisera cette ligue qui se composera de 4 clubs, et qui jouera ses parties au terrain du Stade avec les joutes de la ligue semi-professionnelle. Voilà donc une nouvelle qui devra réjouir nos jeunes clubs, car le seul fait de jouer sur un terrain comme celui du Stade devrait encourager nos jeunes joueurs à devenir des futures étoiles du jeu national américain, et, en plus, le dévouement que se donne M. Nolet à développer nos Canadiens devrait être fort apprécié de nos lecteurs.

M. Nolet annonce qu'il choisira 4 des meilleurs clubs amateurs. Alors, ceux qui seraient intéressés dans ce projet sont priés de bien vouloir communiquer avec M. Nolet, soit en écrivant à ce dernier, à 7093, St-Denis, ou en lui téléphonant à CALUMET 8209, pour plus amples informations.

Il ne faut pas oublier que cette offre est seulement pour les clubs dont les joueurs n'ont pas encore 21 ans. Donc, à l'oeuvre jeunes clubs, et mettez-vous en communication avec M. Nolet immédiatement. Une superbe coupe sera donnée par ce dernier au champion de cette ligue.

UN BEL AVANTAGE A CES JEUNES JOUEURS

M. Gaston Nolet, président de la Ligue de Baseball semi-professionnelle de Québec, qui est de retour de voyage dans les Provinces Maritimes, Québec et Ontario, a été très heureux d'apprendre la décision prise par M. A.-E. Vinet et Billy Innes, propriétaire et gérant des Braves de Montréal, à l'effet que ces derniers ont décidé de donner une chance à nos joueurs locaux cette saison. Pour leur démontrer son appréciation de ce projet, il annonce qu'il organisera une nouvelle ligue parmi les clubs amateurs dont les joueurs ne seront pas âgés de plus de 21 ans. Vouant absolument encourager nos jeunes joueurs à se développer afin que plus tard ceux qui ont des aptitudes pour devenir des joueurs professionnels, et plus tard de passer à des ligues majeures. M. Gaston Nolet organisera cette ligue qui se composera de 4 clubs, et qui jouera ses parties au terrain du Stade avec les joutes de la ligue semi-professionnelle. Voilà donc une nouvelle qui devra réjouir nos jeunes clubs, car le seul fait de jouer sur un terrain comme celui du Stade devrait encourager nos jeunes joueurs à devenir des futures étoiles du jeu national américain, et, en plus, le dévouement que se donne M. Nolet à développer nos Canadiens devrait être fort apprécié de nos lecteurs.

M. Nolet annonce qu'il choisira 4 des meilleurs clubs amateurs. Alors, ceux qui seraient intéressés dans ce projet sont priés de bien vouloir communiquer avec M. Nolet, soit en écrivant à ce dernier, à 7093, St-Denis, ou en lui téléphonant à CALUMET 8209, pour plus amples informations.

Il ne faut pas oublier que cette offre est seulement pour les clubs dont les joueurs n'ont pas encore 21 ans. Donc, à l'oeuvre jeunes clubs, et mettez-vous en communication avec M. Nolet immédiatement. Une superbe coupe sera donnée par ce dernier au champion de cette ligue.

M. Nolet annonce qu'il choisira 4 des meilleurs clubs amateurs. Alors, ceux qui seraient intéressés dans ce projet sont priés de bien vouloir communiquer avec M. Nolet, soit en écrivant à ce dernier, à 7093, St-Denis, ou en lui téléphonant à CALUMET 8209, pour plus amples informations.

Il ne faut pas oublier que cette offre est seulement pour les clubs dont les joueurs n'ont pas encore 21 ans. Donc, à l'oeuvre jeunes clubs, et mettez-vous en communication avec M. Nolet immédiatement. Une superbe coupe sera donnée par ce dernier au champion de cette ligue.

M. Nolet annonce qu'il choisira 4 des meilleurs clubs amateurs. Alors, ceux qui seraient intéressés dans ce projet sont priés de bien vouloir communiquer avec M. Nolet, soit en écrivant à ce dernier, à 7093, St-Denis, ou en lui téléphonant à CALUMET 8209, pour plus amples informations.

Il ne faut pas oublier que cette offre est seulement pour les clubs dont les joueurs n'ont pas encore 21 ans. Donc, à l'oeuvre jeunes clubs, et mettez-vous en communication avec M. Nolet immédiatement. Une superbe coupe sera donnée par ce dernier au champion de cette ligue.

M. Nolet annonce qu'il choisira 4 des meilleurs clubs amateurs. Alors, ceux qui seraient intéressés dans ce projet sont priés de bien vouloir communiquer avec M. Nolet, soit en écrivant à ce dernier, à 7093, St-Denis, ou en lui téléphonant à CALUMET 8209, pour plus amples informations.

Il ne faut pas oublier que cette offre est seulement pour les clubs dont les joueurs n'ont pas encore 21 ans. Donc, à l'oeuvre jeunes clubs, et mettez-vous en communication avec M. Nolet immédiatement. Une superbe coupe sera donnée par ce dernier au champion de cette ligue.

RESULTAT de la NOMINATION Pour les charges de maire et d'échevin et avis de la date de l'élection

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à la loi, la nomination des candidats pour la charge de MAIRE de la Cité de Montréal et la charge d'ECHEVIN pour les divers quartiers de ladite Cité a eu lieu ce jour à midi, au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, avec le résultat suivant:

- MAIRIE: HOUE, Camilien, agent, 1304, rue Logan. MATHEWSON, James Arthur, avocat, 23, avenue Highland. MERCURE, Joseph, rentier, 4374, avenue De Lorimier, ayant été mis en nomination, un poll est accordé. ECHEVINS: QUARTIER VILLE-MARIE: FORTIN, Tancredi, avocat, 993, rue Saint-André. Etant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu. QUARTIER SAINTE-ANNE: O'CONNELL, Thomas, plombier, 1605, rue Mountain. Etant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu. QUARTIER SAINT-JOSEPH: FAGAN, Thomas Patrick, courtier en assurances, 949, rue Agnes. LIPPENS, Joseph Arthur Léandre, pharmacien, 503, rue Richmond. O'TOOLE, Michael, Joseph, poseur d'appareils à eau chaude, 16, rue Torrance. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. QUARTIER SAINT-GEORGES: DESJARDINS, Paul, épicier, 1172, rue Mackay, Appartement 5. ROTSKY, George, gérant de théâtre, 1452, rue Bishop. WELDON, William, Smiley, bourgeois, Appartements "Drummond Court", 1500, rue Stanley. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. QUARTIER SAINT-LAURENT: EDWARDS, Albert, Henry, chirurgien-dentiste, 1455, rue Sherbrooke, ouest. LAPLANTE, Joseph-Albert, vendeur, 1141, rue Anderson. RUBINSTEIN, Louis, Manufacturier, 3567, rue Saint-Urbain. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. QUARTIER CREMAZIE: ALLARD, Prime, épicier, 308, rue La Duchetière ouest. BIONDI, Fabien, épier, 3531, rue Shuter. DELAGE, Joseph-Adolphe, commerçant, 1020, rue Saint-Denis. MONETTE, Joseph, entrepreneur, 284, Square Saint-Louis. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. QUARTIER SAINT-JACQUES: AUGER, Henry-Lemaire, courtier en assurances, 540, rue Ontario, est. GENEUREUX, Damase, médecin-vétérinaire, 1770, rue Amherst. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. QUARTIER BOURGET: LANGLOIS, Ernest, mercier, 1478, rue Ontario, est. RICARD, Joseph-Prospère, épier, 2018, rue Champlain. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. QUARTIER PAPINEAU: DUPUIS, Hector, gérant, 1843, rue Ste-Catherine, est. EMOND, Honoré, plombier, 1226, rue Maisonneuve. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. QUARTIER SAINTE-MARIE: BLAIS, Joseph-Camille, médecin, 2302, rue Ontario, est. DEPELLEAU, Joseph-Honorius, épier-boucher, 2103, rue Sainte-Catherine, est. MOISAN, François-Xavier, restaurateur, 1613, rue Fullum. QUINTAL, Henri-Adonai, médecin, 2411, rue Ste-Catherine, est. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. QUARTIER SAINT-GABRIEL: BLANCHARD, Esdras, wagonnier, 2120, (12a), rue Chateauguay. HOGAN, Francis, Joseph, plombier, 2395, rue Wellington. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. QUARTIER SAINTE-CUNEGONDE: DAVID, Wilfrid, maître-plombier, 2653, rue Notre-Dame, ouest. GABIAS, Joseph-Maurice, agent d'assurance, 2407, rue Coursol. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. QUARTIER SAINT-ANDRE: GILDAY, Frederick, William, médecin, 1238, rue Bishop. Etant le seul candidat mis en nomination est proclamé élu. QUARTIER SAINT-LOUIS: FRIEDMAN, Jacob, comptable, 5691, avenue du Parc. SCHUBERT, Joseph, agent, 206, avenue des Pins, est. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. QUARTIER LAFONTAINE: DESROCHERS, Félix, avocat, 4003, rue St-Hubert. TREPANIER, Léon, journaliste, 535, rue Sherbrooke, est. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. QUARTIER SAINT-EUSEBE: CLOUTIER, Joseph-Eugène, maître-boulangier, 2264, rue Fullum. MATHIEU, Alfred, peintre, 2181, rue Bercy. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. QUARTIER PREFONTAINE: BROCHU, Camille, marchand, 3402, rue Rouen. LAFANCETTE, Georges, entrepreneur, 2224, rue Chambly. ayant été mis en nomination, un poll est accordé. AVIS PUBLIC est en outre donné que l'élection pour les charges de maire et d'échevin pour les divers quartiers de la Cité aura lieu le

LUNDI 7 AVRIL PROCHAIN

et que les polls seront, ce jour-là, ouverts dans lesdits quartiers de 9 heures de l'avant-midi à 7 heures du soir.

INSTRUCTIONS DEVANT SERVIR AUX ELECTEURS SUR LA MANIERE DE VOTER. L'électeur ne doit voter qu'une fois pour la mairie et, pour la charge d'échevin, qu'une fois dans chacun des quartiers sur la liste desquels son nom est inscrit. Le votant entre dans l'un des compartiments et fait, avec le crayon qui y est déposé à cet usage, une croix dans l'espace en regard du nom du candidat en faveur de qui il veut voter. Le votant lui ensuite son bulletin (ou ses bulletins, suivant le cas), de manière à n'en laisser voir que le dos et de manière aussi que l'annexe puisse en être détachée sans qu'il faille déplier le bulletin; puis il remet le bulletin ainsi plié au sous-officier-rapporteur, qui le dépose dans la boîte de scrutin, après en avoir détaché l'annexe. Le votant doit alors sortir immédiatement du poll. Si un votant gâte par inadvertance un bulletin de vote, il peut le remettre au sous-officier-rapporteur qui après s'être assuré du fait, lui en remettra un autre. Les électeurs sont prévenus que, s'ils font plus d'une croix sur le bulletin ou font, sur le bulletin, quelque marque au moyen de laquelle le secret de leur vote peut être connu, ce bulletin sera nul et ne sera pas compté. Si le votant emporte un bulletin de vote hors du bureau de votation, ou dépose frauduleusement dans la boîte de scrutin quelque papier autre que le bulletin de vote qui lui aura été remis par le sous-officier-rapporteur, il est passible d'une amende de cinq cents piastres ou d'un emprisonnement de six mois. J. ETIENNE GAUTHIER, Officier-rapporteur. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 27 mars 1930.